TRAVAIL REPUBLIQUE DU CAMEROUÑ Paix-Travail-Patrie MINISTERE DES FINANCES Secrétariat Général Direction des Ressources Financières 🍪 LIQUE DU CA Sous-Direction du Budget et du Matériel

Service des Marchés

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland ******

MINISTRY OF FINANCE ******

General Secretariat

Department of Financial Resources

Sub Department of Budget and Materials

Public Contract's Service

****** n 2 JUIL ZUIS

D/MINFI/SG/DRF/SDBM/SM/SA2 du

portant constatation de la Commission Interne des Marchés placée auprès de la Direction Générale des Impôts

LE MINISTRE DES FINANCES.

VU la Constitution:

le décret 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le VU décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

le décret nº 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ; VU

le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ; VU

le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ; VU le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; VU

le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du VU 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;

le décret nº 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; VU

la décision n°00000432/CAB/MINMAP/DU 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commission VU Interne de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

VU les nécessités de service.

DECIDE:

Article 1er: La composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Direction Générale des Impôts est pour compter de la date de signature de la présente décision, constatée ainsi qu'il suit :

Président : Monsieur SALLE Francis NJUME.

Membres:

- Représentant du Ministère des Finances : Madame SELEMA MBAKA Léontine épse KIAM.
- Représentant du Ministère des Marchés Publics : Monsieur WOMBO Ernest ;
- Représentant du Ministère des Investissements Publics : Monsieur AHMAT TOM.

Secrétaire : Madame Patience WELI SAM BILE.

Article 2 : A compter de la date de signature, les membres ci-dessus de ladite Commission ont un mandat de deux (02) ans renouvelable une fois.

Article 3: Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS:

MINMAP (autorité des Marchés Publics ;

- DG ARMP :

-Intéressé(s);

- Chrono :

- Archives.

Yaoundé, le

2 Juni 2019

